

BON DE COMMANDE BILLETTERIE EN LIGNE

FOIRE INTERNATIONALE DE MARSEILLE 2023
DU 22 SEPTEMBRE AU 02 OCTOBRE 2023

Pour la société : Siret :
Contact : N° client :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Fax : E-mail :

CONVENTION – DEPOT VENTE E-BILLETS

(Obligation d'achat minimum 50 billets,

Chèque d'acompte de 225 Euros TTC à la commande – solde avant le lundi 12 octobre 2023)

Entre,

SAFIM, Parc Chanot, BP 2 – 13266 Marseille cedex 08

Et le Comité d'Entreprise nommé ci-dessus et ci-après dénommé « le Comité Social et Economique » (CSE).

Dans le cadre de LA FOIRE INTERNATIONALE DE MARSEILLE qui se tiendra du 22 septembre au 02 octobre 2023, SAFIM met à disposition des CSE et assimilés des billets à télécharger en ligne à l'attention de leurs ressortissants.

Le tarif spécial accordé aux CSE ou assimilés est de **4,50 Euros TTC au lieu de 7,50 Euros TTC** (prix de l'entrée plein tarif).

En échange d'**un chèque d'acompte de 225 Euros TTC** (montant correspondant à l'obligation d'achat de minimum 50 billets à 4,50 Euros TTC), SAFIM alloue au Comité d'Entreprise un quota de billets en ligne, défini préalablement en commun, pour la vente à ses ressortissants.

Le solde des billets vendus devra être réglé au plus tard le 12 octobre 2023. Le CSE sera facturé par SAFIM à hauteur de 50 billets (quantité minimum facturable) plus tout billet téléchargé en plus.

Attention : tout billet téléchargé est facturé.

En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce de Marseille sera compétent.

Quantité de billets souhaitée, à télécharger en ligne : x 4,5€ TTC =€ TTC

TOTAL ACOMPTE A PAYER : 50 x 4,5€ TTC = 225€ TTC (Solde à régler avant le lundi 12 octobre 2023)

Cachet du CSE obligatoire :

Bon pour commande, à, le/...../2023.

